

**Réseau Agriculture - Alimentation - Santé
du Rhône**

La terre et l'eau : des ressources convoitées

Une réflexion à l'échelle locale
du Réseau Agriculture-Alimentation-Santé du Rhône



1. PREAMBULE – HISTOIRE D'UNE DEMARCHE

1.1 Qui nous sommes

Le Réseau Agriculture-Alimentation-Santé du Rhône réunit, depuis 2017, des membres du CCFD-Terre Solidaire et du CMR du département du Rhône. Il réunit ainsi des producteurs, des consommateurs, mais aussi des professionnels engagés sur les problèmes économiques, écologiques et sociaux que traverse l'agriculture aujourd'hui, sur l'alimentation (évolution des habitudes et des attentes des consommateurs) et, sous-jacent à cette évolution, la santé de tous.

« Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité » (GS 69-11) ¹

Réseau de mouvements d'Eglise catholique, la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE) est au cœur de ce qui fait vivre notre réseau. Parmi les textes qui composent cette DSE, l'encyclique Laudato Si' ² du Pape François a une place centrale.

1.2 Des Etats Généraux de l'Alimentation à la réflexion sur le foncier et sur les questions autour de l'eau.

La préparation des Etats Généraux sur l'Alimentation - EGALIM, initiée par le Gouvernement en 2017, a suscité de l'intérêt au sein du mouvement Chrétiens en Monde Rural et du CCFD – Terre Solidaire. Nos mouvements ont d'ailleurs participé activement à la plateforme citoyenne, réunissant plusieurs associations citoyennes, et fait des propositions aux délégués officiels des Etats Généraux.

Pour conclure (provisoirement) ce travail, une rencontre ouverte au public a été organisée à Belmont d'Azergues en avril 2018 par le réseau AAS pour présenter la démarche et les questions soulevées par ces Etats Généraux.

Il nous est apparu que la question du foncier et la question de l'eau ont été les grandes absentes de ces EGALIM alors qu'il nous semblait que l'alimentation y était en lien direct (propriété des terres, répartition entre les surfaces agricoles, naturelles et artificialisées, ressources en eau, utilisation, traitement...).

Le Réseau « Agriculture-Alimentation-Santé » du Rhône a alors choisi de s'interroger sur ces deux « biens communs » de l'humanité ; une réflexion qui a duré 2 ans et qui aboutit au présent document. Notre espoir est ainsi que soit portée en Eglise et dans la société la voix de mouvements engagés à la fois dans le monde rural et dans le soutien au développement en France et dans le monde.

Nous tenons ici à remercier Michel GUGLIELMI, ancien directeur de l'ISARA de Lyon, pour son aide à la rédaction et la mise en forme de ce document.

¹ Vatican II - Constitution pastorale sur l'Eglise et le monde ce temps : Gaudium et Spes 69-1

² Encyclique Laudato Si' - Pape François, 24 mai 2015 – citations (LS [§]) dans la suite du texte.

2. LE FONCIER : QUELS ENJEUX POUR NOTRE PLANETE

2.1 Une évolution spectaculaire de la population mondiale

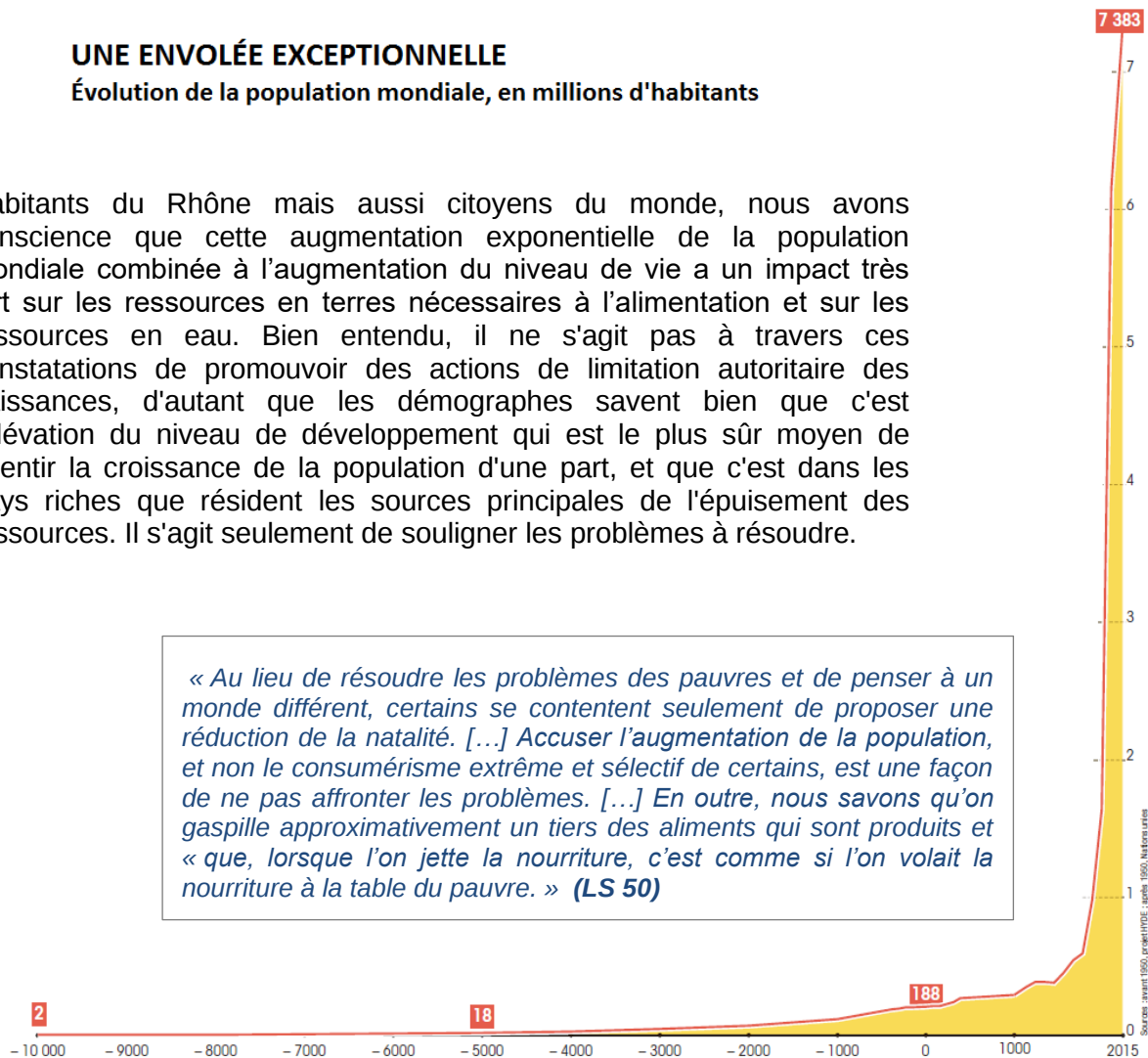
La population mondiale, que l'on estime entre 180 et 250 millions d'habitants selon les sources au moment de la naissance du Christ, n'en n'était encore qu'à 800 millions au moment de la révolution française. Elle est aujourd'hui estimée à plus de 7 milliards d'habitants !

UNE ENVOLÉE EXCEPTIONNELLE

Évolution de la population mondiale, en millions d'habitants

Habitants du Rhône mais aussi citoyens du monde, nous avons conscience que cette augmentation exponentielle de la population mondiale combinée à l'augmentation du niveau de vie a un impact très fort sur les ressources en terres nécessaires à l'alimentation et sur les ressources en eau. Bien entendu, il ne s'agit pas à travers ces constatations de promouvoir des actions de limitation autoritaire des naissances, d'autant que les démographes savent bien que c'est l'élévation du niveau de développement qui est le plus sûr moyen de ralentir la croissance de la population d'une part, et que c'est dans les pays riches que résident les sources principales de l'épuisement des ressources. Il s'agit seulement de souligner les problèmes à résoudre.

« Au lieu de résoudre les problèmes des pauvres et de penser à un monde différent, certains se contentent seulement de proposer une réduction de la natalité. [...] Accuser l'augmentation de la population, et non le consumérisme extrême et sélectif de certains, est une façon de ne pas affronter les problèmes. [...] En outre, nous savons qu'on gaspille approximativement un tiers des aliments qui sont produits et que, lorsque l'on jette la nourriture, c'est comme si l'on volait la nourriture à la table du pauvre. » (LS 50)



2.2 Une envolée combinée à une élévation moyenne du niveau de vie

De 1960 à 2016, soit en 50 années, pendant que la population mondiale était multipliée par 2,4 :

- la consommation de produits d'élevage était multipliée par 3,5 ;
- celle de céréales par 3,8 ;
- celle de poissons par 4,9 ;
- celle d'énergie par 3,6 ;
- celle de lithium par 6,9 ;
- et ... celle de plastique par 47,6 !

« Chaque année, disparaissent des milliers d'espèces végétales et animales que nous ne pourrions plus connaître, que nos enfants ne pourront pas voir, perdues pour toujours. L'immense majorité disparaît pour des raisons qui tiennent à une action humaine. A cause de nous, des milliers d'espèces ne rendront plus gloire à Dieu par leur existence et ne pourront plus nous communiquer leur message. Nous n'en avons pas le droit. » (LS 33)

2.3 Et ses conséquences

Les modèles de production et de consommation qui ont accompagné cette évolution depuis 60 ans ont entraîné de graves crises environnementales, économiques, sociales. Les conséquences visibles aujourd'hui en sont la pollution des océans, de l'air, la disparition d'espèces, la perte de biodiversité, le dérèglement climatique accompagné de ses événements extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresses, canicules, inondations) et de l'élévation du niveau des mers, la raréfaction des ressources en terres et en eau.

Si chez nous, dans nos contrées, la question de l'approvisionnement alimentaire ne semble plus se poser, nous commençons tout de même à éprouver concrètement certains de ces effets.

Et l'agriculture dite intensive, pratiquée dans la plupart des pays occidentaux, y prend sa part : elle est responsable, selon les estimations, de 20 à 25 % des gaz à effets de serre (GES), donc du dérèglement climatique, largement responsable aussi de la perte de biodiversité, de l'érosion des sols, et elle est très consommatrice d'eau à travers l'irrigation³. Il ne s'agit pas ici de dénigrer les agriculteurs mais seulement de dresser un constat.

Bien que les disponibilités alimentaires s'améliorent à l'échelle mondiale et que la production soit pour l'instant suffisante pour nourrir tout le monde, les écarts entre les riches et les pauvres ne cessent de se creuser. **La malnutrition est toujours présente**, y compris chez les paysans des pays pauvres !

3. LE FONCIER : QUELLES EVOLUTIONS, QUELS DEFIS ?

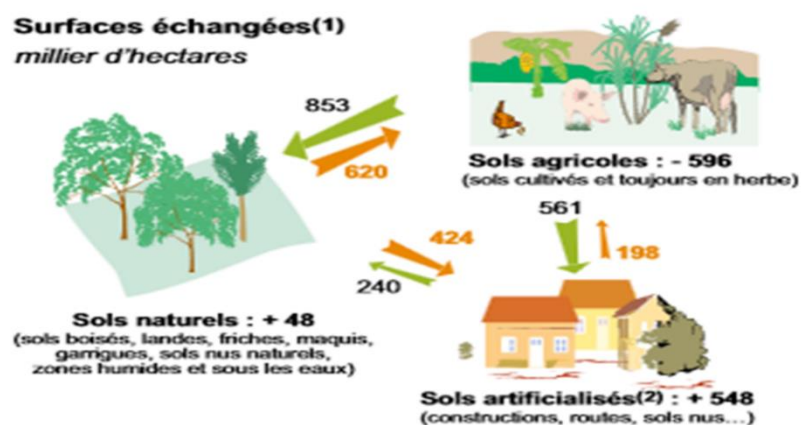
3.1 Au plan national

Il est de coutume de considérer les trois principales utilisations du foncier suivantes :

- Sols naturels : sols boisés, landes friches, garrigues, etc. ;
- Sols agricoles : sols cultivés ou en herbe ;
- Sols artificialisés : habitat, routes, industries et commerces, services publics.

Dans notre pays, tant au niveau national qu'au niveau régional, la **tendance est à l'artificialisation des terres** au détriment, à la fois des zones agricoles et des zones dites naturelles.

Le schéma ci-contre montre qu'entre 2006 et 2015, la France a perdu presque 600 000 ha de terres agricoles. Cela représente plus de 2 fois la surface agricole de la Loire ou de l'Ain, 4 fois celle du Rhône.

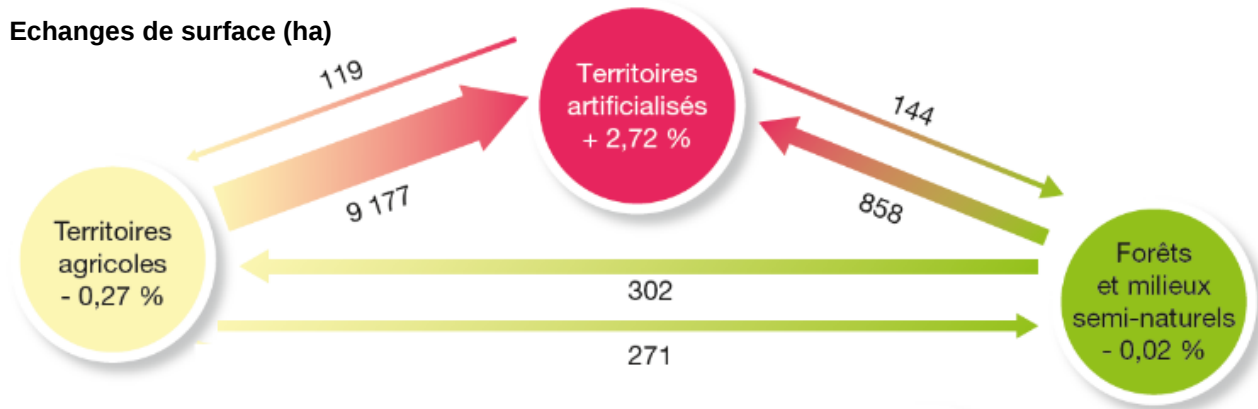


Les sols artificialisés ont progressé (de +548 000 ha), progression qui se fait à la fois au détriment des sols naturels et des sols agricoles.

³ Voir Rapport CCFD-TS mai 2018 : Nos Terres valent plus que du carbone

3.2 Et au plan régional

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, la situation se distingue quelque peu : la progression des sols artificialisés se fait en très large majorité **au détriment des terrains agricoles**. On constate très peu d'échanges entre territoires naturels et territoires agricoles. Cf. rapport DREAL juin 2017 ⁴.



Notre département, le Rhône, est quant à lui marqué par l'importance de l'agglomération lyonnaise puisque presque 17% du territoire est artificialisé (département ancien périmètre incluant la métropole).

Le rapport de la DREAL montre, en revanche, une légère inflexion de cette tendance depuis environ 2006. Les mutations au profit des espaces artificialisés ont surtout lieu autour des principales agglomérations de la région.

Et autour de nous, nous constatons encore de nombreux projets publics ou privés qui conduisent à l'artificialisation des terres agricoles. A titre d'exemple :

- Le projet SMADEOR près de Bully, contre lequel se bat ardemment le collectif QUICURY, du nom d'un lieu-dit impacté par un vaste projet de création d'entrepôts logistiques sur plusieurs communes de l'Ouest Lyonnais. Créé à l'initiative d'un groupe de citoyens et d'associations locales, il lutte pour la sauvegarde sur son territoire des terres agricoles, s'oppose à leur artificialisation, et veut participer démocratiquement à la création d'un projet alternatif soutenu par la population locale respectant les engagements de la région en matière d'environnement.
- Le projet LYBERTEC de construction d'une plateforme logistique de 60 000 m² à Belleville, qui ne suscite actuellement pas (ou très peu) de réaction de la part des riverains.
- Le projet d'autoroute A 45. C'était un projet de 48 kilomètres d'autoroute concédé à la société Vinci, reliant Brignais (au sud de Lyon) à la Fouillouse (au nord de St Etienne), doublant l'autoroute actuellement gratuite Lyon – Saint-Etienne. Vivement combattu localement, le projet a été abandonné (provisoirement ?) en octobre 2018.
- La réalisation du tronçon de l'A 89 (Lyon-Bordeaux) entre La Tour-de-Salvagny et Limonest. Ce barreau autoroutier avait aussi donné lieu à des oppositions locales (et même lyonnaises), mais a été néanmoins ouvert en mars 2018. Il a utilisé plus de 1000 ha de terres agricoles.
- Les constructions privées : sur 130 communes du Beaujolais, chaque logement créé entre 1995 et 2005 a consommé en moyenne 1200 m² de terres agricoles⁵.

⁴ Rapport DREAL-AURA juin 2017 : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2017-pub-clc-vf-2.pdf>

⁵ Cf. SCOT Beaujolais - approuvé juin 2009

Nous constatons aussi que contribuent à cette mutation :

- Nombre d'agriculteurs eux-mêmes qui, pour s'assurer des conditions de retraite décentes, cherchent bien souvent à valoriser leur patrimoine foncier en terrain à bâtir ;
- Certains de leurs héritiers qui, ne reprenant pas l'exploitation agricole, ont un intérêt à la vente du foncier en terrain à bâtir.

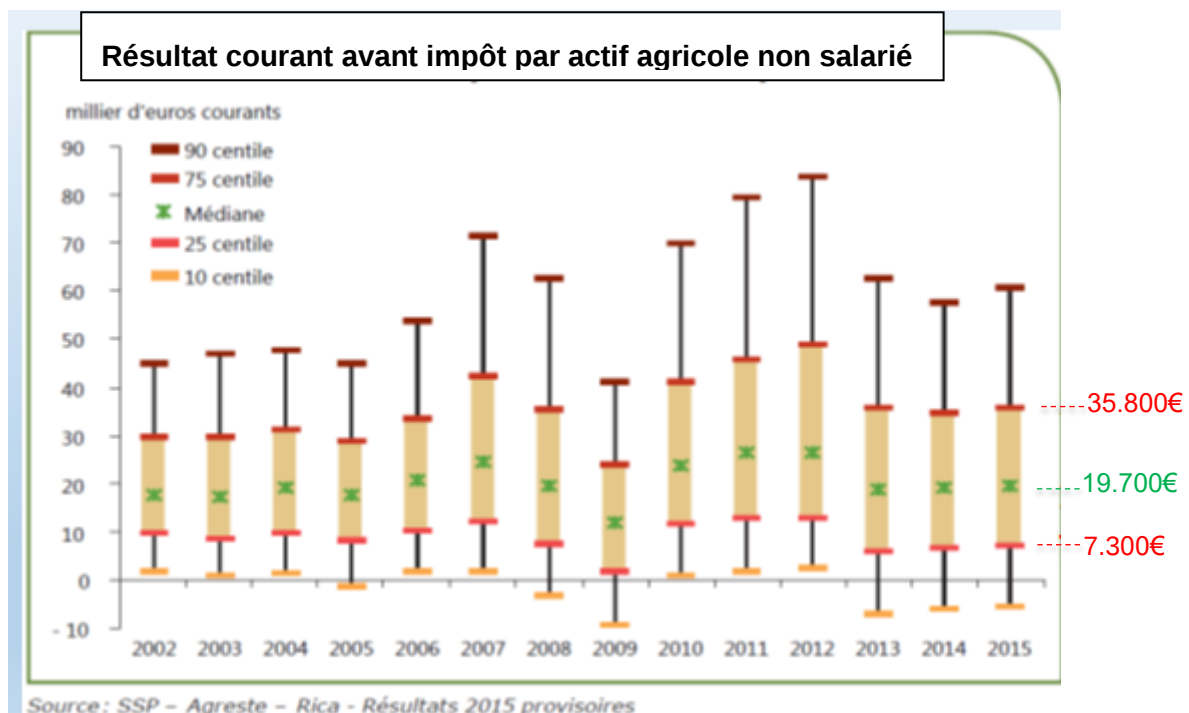
Dans ces deux cas, la terre n'est plus considérée comme un outil de production, mais bien comme un patrimoine à valoriser.

4. FOCUS AGRICULTURE

4.1 Le paradoxe de la pauvreté paysanne

On a certes besoin de plus de nourriture comme on a vu plus haut (cf. §2.1), et **pourtant, parmi les plus de 800 millions de personnes sous-alimentées⁶ dans le monde, la grande majorité sont des paysans (des pays pauvres).**

Mais que l'on ne croie pas que les paysans vivent bien chez nous. Leurs situations sont évidemment très diverses. Certains ont certes des revenus comparables aux catégories moyennes supérieures (10 % au-dessus de 60 000 € par personne et par an) mais un **bon quart est proche ou en dessous du seuil de pauvreté.**



Encore faut-il rappeler qu'en France une part importante des revenus des agriculteurs est fournie par les subventions de la PAC, donc par le budget de l'Union Européenne.

Dans un contexte de concurrence accrue - entre pays et à l'intérieur du pays, d'allongement de la chaîne entre production et consommation, de domination de la grande distribution par qui passent aujourd'hui 75 à 80 % des achats alimentaires, les agriculteurs sont souvent coincés par la recherche de prix bas imposée par leurs acheteurs.

La solution majoritairement retenue a donc été la recherche de gains de productivité du travail par l'agrandissement foncier, la mécanisation, la « chimisation », l'automatisation, plus récemment la numérisation, bref tout ce qui permet la limitation des besoins en main d'œuvre.

⁶ Source FAO : 821 millions de personnes en 2018

Aujourd'hui, autour de nous...

Notre constat, c'est qu'il existe dans notre département, depuis les petites fermes autonomes, jusqu'aux plus grandes exploitations, des agriculteurs heureux. Mais, comme nous le rappellent la multiplication des drames humains et le taux de suicides dans le monde agricole (en France, 1 tous les 2 jours, en moyenne)⁷ y compris dans notre région, nombre d'hommes et de femmes ne se sentent pas respectés dans leur dignité. Et quand bien même il ne resterait qu'un agriculteur en détresse, c'est à ses côtés que nous nous devons d'être et d'agir.

Autre solution mise en œuvre par les agriculteurs dans l'espoir d'accroître leurs revenus, l'utilisation de semences végétales et séquences génétiques animales brevetées, censées améliorer la productivité. Hélas, cette privatisation du vivant par les brevets prive surtout les agriculteurs de leur droit ancestral à réutiliser leurs semences et réduit drastiquement la biodiversité. Au final, cette solution profite bien moins aux agriculteurs qu'aux firmes agrochimiques.

(On se rappelle l'époque des chercheurs d'or du nouveau monde, où il se dit que ce sont surtout les marchands de pelle et de pioches qui ont fait fortune 😊)

4.2 Moins de paysans, moins de surface

Leur nombre diminue continûment : en une cinquantaine d'années, le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture a été divisé par 5 ; le phénomène se poursuit. La démographie des agriculteurs permet de prévoir que la baisse devrait se poursuivre, sauf encouragements particulièrement forts à l'installation pour de nouveaux entrants dans la profession.

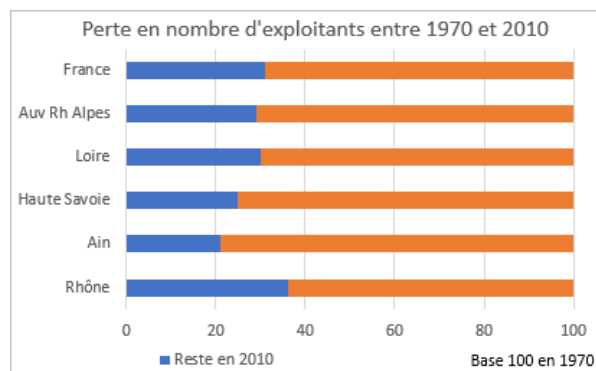
Nous pouvons constater qu'il existe un bon nombre d'outils législatifs ou organisationnels de régulation foncière (ex. DTA, SCOT, PLU, PENAP, SAFER)⁸. Leur objectif est d'organiser la gestion de l'espace, le territoire, l'activité économique, etc...

Le fonctionnement de ces outils de régulation est régulièrement détourné par les groupes de pression locaux ou nationaux. Ce fonctionnement conduit trop souvent à un agrandissement incontrôlé des structures, il constitue un obstacle parfois insurmontable à l'installation de jeunes agriculteurs.

Aujourd'hui, autour de nous...

Dans le département du Rhône, le nombre d'exploitants résiste mieux : pour 100 exploitations en 1970, on n'en retrouve plus, en 2010, que 31 en France, 29 en Auvergne-Rhône-Alpes, 21 dans l'Ain et en Savoie, 25 en Haute-Savoie, 30 dans la Loire, 36 dans le Rhône.

Il n'en va pas de même concernant la disponibilité du foncier : le Rhône perd davantage de terres agricoles que les départements voisins (cf. §3).



4.3 Opportunités et contraintes liées à la proximité d'une grande agglomération

La proximité d'une grande et dynamique agglomération dans notre département induit à la fois des opportunités et des contraintes :

- Des opportunités pour la commercialisation des produits et la vente en direct : historiquement, les marchés et plus récemment les AMAP, magasins de producteurs, etc.
- Des contraintes liées à la pression urbaine et le coût du foncier qui en résulte. Il est devenu à peu près impossible d'acheter du terrain agricole à un prix raisonnable en proximité de ville ou même d'obtenir une location avec un bail (le propriétaire espérant toujours que son bien deviendra un jour constructible).

⁷ Selon Santé Publique France & MSA, sur les données 2010 et 2011. Ces chiffres seraient en augmentation depuis.

⁸ [Notre territoire : une terre pour tous, la terre pour les agriculteurs](#). Charles CHRISTOPHE – Janvier 2019

Aujourd'hui, autour de nous...

La persévérance à développer des systèmes agricoles fondés sur des modèles scientifiques et économiques peu respectueux de la création contribue à l'appauvrissement de la vie des sols, de la biodiversité, et génère d'importantes pollutions des sols comme de la ressource aquatique.

« Dieu nous a unis si étroitement au monde qui nous entoure que la désertification du sol est comme une maladie pour chacun et nous pouvons nous lamenter sur l'extinction d'une espèce comme si elle était une mutilation. »
(LS 89)

Nous constatons nombre de conflits d'usage ou conflits de voisinage autour des différentes utilisations du foncier pour l'urbanisation, les activités économiques ou de transport (routier notamment). Conflits que sont amenés à gérer les maires et élus locaux sans grand moyen pour cela.

5. LES QUESTIONS AUTOUR DE L'EAU ET SES UTILISATIONS**5.1 « L'eau, c'est la vie ».**

Ce slogan bien connu se vérifie facilement puisqu'en tout premier lieu, le corps humain est composé à 65 % d'eau et le principal élément de notre alimentation reste l'eau.

L'eau douce est une ressource indispensable et renouvelable qui fait partie intégrante de notre environnement. Mise à disposition à chaque épisode de pluie, nous l'attendons pour arroser nos cultures et dépoussiérer l'air. Nous l'attendons aussi pour qu'elle remplisse nos nappes phréatiques pour des besoins ultérieurs.

La quantité d'eau douce disponible dépend directement de la qualité des sols récepteurs.

L'enjeu est de ralentir les flux d'eau de pluie et de prolonger son temps de résidence dans les sols, afin qu'elle puisse s'infiltrer profondément dans les sols et y remplir son rôle de vitalisation des écosystèmes du sol et aussi d'alimenter l'hydrologie terrestre souterraine, que nous ne voyons pas, mais qui est pourtant l'incontournable d'une gestion quantitative naturelle, gratuite et de bon sens⁹.

Si l'eau douce est la base de la vie sur terre, elle est également largement utilisée dans les activités économiques, industrielles ou agricoles. Mais dans certaines régions du monde, ces utilisations pénalisent doublement la vie humaine. D'abord quand il y a pénurie d'eau, elles peuvent se faire au détriment de la consommation humaine, mais également quand elles rejettent dans l'environnement une eau polluée impropre à la consommation.

Le dérèglement climatique a des conséquences importantes sur les ressources en eau : diminution des précipitations d'eau dans les régions chaudes de la terre, entraînant la désertification de grands espaces. Ces périodes sèches sont entrecoupées d'épisodes pluvieux violents (ouragans, typhons, cyclones) et des inondations sans précédent.

« Tandis que la qualité de l'eau disponible se détériore constamment, il y a une tendance croissante, à certains endroits, à privatiser cette ressource limitée, transformée en marchandise sujette aux lois du marché. En réalité, l'accès à l'eau potable et sûre est un droit humain primordial, fondamental et universel parce qu'il détermine la survie des personnes, et par conséquent il est une condition pour l'exercice des autres droits humains. » (LS 30)

Aujourd'hui, autour de nous...

En France, on observe également un net réchauffement et des baisses de pluviométries dans la moitié sud de la France (en hiver et en été) et des hausses de précipitations dans la moitié nord (particulièrement en hiver et au printemps). De façon générale, on note de plus longues périodes sèches avec une augmentation des températures jalonnées par des épisodes violents de fortes pluies qui provoquent des crues destructrices pour les hommes et pour la nature.

C'est de plus en plus une réalité dans le département du Rhône.

⁹ Sabine MARTIN pour France-Nature-Environnement – septembre 2019 : Le fabuleux rôle des sols vivants dans le cycle de l'eau

Ce problème est amplifié par l'artificialisation des sols au profit d'infrastructures industrielles, habitables, de communication ou de loisirs rendant les sols imperméables et augmentant le volume d'eau de ruissellement.

5.2 Opposition de vues entre le bon sens de l'agriculture et celui de l'écologie ?

- ⇒ D'un côté, les chercheurs réaffirment les vertus d'un sol vivant, épargné de pesticides et d'engrais chimiques, riche en organismes vivants (insectes, lombrics, bactéries, champignons ...). Ceux-ci vont décomposer les déchets végétaux et produire l'humus nécessaire qui, telle une éponge va retenir l'eau des pluies et devenir un engrais naturel nourricier des cultures à venir. Il serait donc inutile de faire des réserves d'eau sur les cours d'eau.
- ⇒ De l'autre, des agriculteurs, cherchent à mettre en réserve les excès de pluies pour pouvoir les utiliser en période de sécheresse (lacs collinaires par exemple), à adapter leurs pratiques, les espèces et les variétés cultivées pour limiter les besoins en eau.

Aujourd'hui, autour de nous...

A propos de ces lacs collinaires, nous lisons dans le rapport du SCOT des Monts du Lyonnais Tome 1-2016 : « ... des plans d'eau artificiels nécessaires au territoire mais qui font débat ».

5.3 Peut-on concevoir un modèle satisfaisant ?

L'agroécologie, respectueuse de la nature et qui redonne vie aux sols, leur permet de mieux emmagasiner l'eau grâce à sa biodiversité.

Une végétation permanente en couverture, des plantations d'arbres, des haies, favorisant cette biodiversité sont aussi des freins aux ruissellements et des moyens naturels de capter l'eau dans les sols.

Il faut être toutefois conscient que ces structures sont insuffisantes pour résister aux épisodes orageux violents d'un nouveau temps, dévastant les lits de nos rivières et détruisant tout sur leur passage.

Tout cet excès d'eau tombée en quelques heures et parfois en moins d'une heure ne peut pas pénétrer et être entièrement stockée, même dans des sols vivants bien préparés. Cette eau manquera certainement pour les cultures en période de sécheresse et pour la vie des rivières en période d'étiage de plus en plus longue.

« Nous ne sommes pas Dieu. La terre nous précède et nous a été donnée [...] Cela implique une relation de réciprocité responsable entre l'être humain et la nature. Chaque communauté peut prélever de la bonté de la terre ce qui lui est nécessaire pour survivre, mais elle a aussi le devoir de la sauvegarder et de garantir la continuité de sa fertilité pour les générations futures. » (LS 67)

Il semblerait intéressant de pouvoir dévier, en amont des différents ruisseaux constituant les rivières, le sur-trop d'eau dans des retenues collinaires latérales aux lits des ruisseaux. Cette eau pourra être restituée dans les ruisseaux et les rivières lors des étiages et servir pour irriguer les champs en période de sécheresse.

Au-delà de cette agroécologie redonnant vie aux sols, il est bon de repenser nos modes de

production agricole en revenant à la polyculture permettant des assolements plus respectueux du rythme de vie des sols et repenser certaines productions telle que la culture du maïs comme une culture d'appoint pour pallier le manque d'herbe en fin de sécheresse d'été et non pas comme production principale pour l'alimentation du bétail, l'hiver.

5.4 Et pour nous disciples du Christ

Nous savons que l'eau qui peut être à l'origine de la désolation et de la mort est avant tout source de vie. C'est d'ailleurs la symbolique du baptême chrétien : plonger dans la mort du Christ, pour renaître, avec Lui, à la Vie.

« [...] Ce monde a une grave dette sociale envers les pauvres qui n'ont pas accès à l'eau potable, parce que c'est leur nier le droit à la vie, enraciné dans leur dignité inaliénable. » (LS 30)

6. ET NOUS ? DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF

6.1 L'importance de nos choix personnels

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."

A titre privé, chacun peut faire des choix de consommateur / citoyen, comme le colibri de cette parabole amérindienne. Nous pouvons effectivement, et c'est important, « *faire notre part* » :

- Consommer moins de viande, moins de produits animaux élaborés de manière industrielle, parce qu'ils nécessitent beaucoup plus d'énergie, de surface, d'eau, que la production de protéines végétales brutes, et parce que leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) sont plus élevées. Ce « moins » peut ainsi devenir un « mieux » si nous consommons des produits de qualité issus de production locale.
- Acheter des produits locaux et de saison, plutôt que des produits venant de l'autre bout du monde, pour limiter les distances parcourues, l'énergie dépensée et les GES. Pour favoriser l'emploi local aussi.
- Bannir les aliments nécessitant des matières premières provenant de déforestations massives dans d'autres pays et continents (soja, palme).
- Acheter des produits du commerce équitable, que l'on paie un peu plus cher pour que leurs producteurs soient correctement rémunérés et à condition bien sûr que ce soit vraiment le cas.
- Acheter des produits plus propres, comme les produits bio, pour encourager les agriculteurs à mieux respecter l'environnement, leur propre santé et celle des consommateurs.

Oui, mais ce n'est pas si simple

- Renoncer aux produits animaux ? C'est le choix de certains, mais pas le nôtre. Dans de nombreuses parties du monde, et plus près de nous en régions montagneuses comme dans nos contrées des Monts du Lyonnais ou du Beaujolais, il y a des surfaces qui ne peuvent être entretenues et valorisées que par les animaux : les pâturages, l'herbe. Et beaucoup de nos éleveurs locaux respectent les conditions de vie de leurs animaux à qui ils apportent une alimentation de qualité et de plus en plus agroécologique produite sur leur ferme. En outre pour certaines populations pauvres il serait bénéfique d'accroître les apports en protéines.
- Acheter local ? Local ne signifie pas forcément "vertueux" si les méthodes de production ne respectent ni la santé, ni l'environnement, ni si chacun devait prendre sa voiture pour aller se fournir chez les producteurs. Et puis, pourquoi priver les travailleurs de l'autre bout du monde d'un débouché pour le produit de leur travail ? (le café, le cacao, la banane, et même les oranges viennent forcément d'ailleurs) Pour cela, pourrions-nous nous assurer qu'ils soient produits et transportés dans des conditions respectueuses de la vie des travailleurs (paysans ou marins) et de la protection de la nature ?
- Bannir de ses achats des produits néfastes à l'environnement ou aux populations locales, acheter équitable, nécessite d'en être informé. Comment être sûr que les produits sont correctement « tracés » », même si certains labels sont relativement dignes de confiance ?

Et puis ce n'est pas accessible à tout le monde

- Une partie de la population n'est pas en mesure d'exercer ces choix : pour des raisons culturelles, d'information et bien sûr de pouvoir d'achat. Pour dépenser moins et mieux, il faut beaucoup d'attention, d'information, de connaissance. En France, on peut estimer que

les 2/3 des gens auraient les moyens financiers d'arbitrer en faveur de choix alimentaires plus éclairés, ce qui fait déjà pas mal de monde ! A plus forte raison dans notre région lyonnaise, active, dynamique, attractive, à bon revenu (moyen). Et les associations citoyennes, environnementales, les paysans eux-mêmes ont un rôle à jouer à travers des formes innovantes de production et de transformation des produits, de commercialisation plus directe, de diversification, d'information et d'accompagnement des plus démunis ^{10 11}.

6.2 L'importance de démarches collectives

Il n'est pas possible de se satisfaire d'actions individuelles sans les compléter par des réflexions et actions collectives. Par exemple :

- Passer pour nos achats par les différentes formes de circuits de proximité : points de vente collectifs (avec le premier magasin de producteurs créé en France : Uniforme à Mornant), systèmes de paniers, AMAP (53 dans le Rhône), pour rétablir un lien (au moins de confiance) entre ville et campagne et pour permettre aux agriculteurs de mieux vivre.
- S'engager dans les nombreuses démarches collectives ou associations : jardins partagés, composteurs de bas d'immeubles, coopératives d'échange de produits ou de savoirs, savoir-faire, et tant d'autres initiatives existantes¹² ou à inventer.
- Confier notre épargne à des organismes éthiques, qui l'utiliseront pour financer des projets d'intérêt collectif écologique, social, culturel (Terre de Liens¹³, la NEF¹⁴ ...).

6.3 Nécessité de l'action publique

Les gestes individuels et démarches collectives sont utiles pour mobiliser et pour sensibiliser. Il n'en reste pas moins que l'action publique, politique est nécessaire pour que change rapidement le cours des choses.

Par exemple, l'intervention de la puissance publique (Etat, Collectivités ...) est indispensable pour :

- Limiter la hausse du coût du foncier, qui rejette à la périphérie des villes (ou sous les ponts) des chômeurs ou même des travailleurs ne pouvant se loger.
- Limiter l'urbanisation et l'artificialisation des milieux qui menacent l'agriculture, en prenant soin d'optimiser au mieux les sols publics, urbains, industriels et commerciaux.
- Etablir des relations équilibrées, de proximité, entre ville et campagne.
- Réguler « les marchés » de façon à assurer une rémunération décente des agriculteurs à travers les prix agricoles.
- Faire en sorte que tous les produits alimentaires, quelle que soit leur origine, proche ou lointaine, respectent l'environnement, ainsi que la santé des consommateurs et des travailleurs.

Pour engager la collectivité, nous voyons deux importants leviers d'action où chacun peut s'impliquer :

- Le levier des collectivités locales, en particulier communes et communautés de communes, où existe une réelle marge de manœuvre pour influencer les projets ;
- Le levier national, où chacun peut aussi peser par ses choix politiques, la signature de pétitions, etc...

¹⁰ A contrario, on pourra trouver plusieurs exemples d'AMAP qui servent des clients en milieu défavorisé (Vaux en Velin)

¹¹ Ex. ALTER-CONSO : Coopérative d'Intérêt Collectif qui fournit environ 750 clients dont une partie au RSA. Distribution souvent faite dans ou à proximité des centres sociaux : <https://www.alter-conso.org>

¹² Par exemple : <https://www.pacte-transition.org/#mesures> ou <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr>

¹³ Terre de Liens acquiert des terres agricoles, pour éviter leur disparition, les préserver long terme par un usage écologique et responsable, les mettre en location à des agriculteurs, pour une production biologique ou paysanne.

¹⁴ La NEF est une coopérative financière qui offre des solutions d'épargne et de crédit orientées vers des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle.

Et à un niveau plus local, plus près de chez nous :

Par exemple, près de chez nous, des actions publiques sont déjà l'œuvre :

- Approvisionnement local des cantines scolaires, comme l'a décidé la commune de Saint-Martin en Haut ;
- Mobilisation des élus et des agriculteurs pour qu'ils utilisent au mieux les nombreux outils d'aménagement disponibles (cf. § 4.2) pour préserver les sols agricoles et les espaces naturels ;
- Réflexions à des solutions pour organiser le logement des agriculteurs lorsqu'ils prennent leur retraite ;
- Encouragements à l'installation de nouveaux agriculteurs plutôt que l'agrandissement des exploitations existantes ;
- Engagement de groupes de chrétiens, de paroisses, d'écoles, dans une démarche d'amélioration environnementale à travers le label Eglise Verte ¹⁵.

7. CONCLUSION PROVISOIRE...

Nous nous rendons maintenant compte que **le développement est une idée essentielle qui nous a échappé**¹⁶ : les révolutions technologiques vécues depuis la fin du 18ème siècle ont considérablement changé nos rapports avec la nature et entre nous. Parce que nos parents (ou grands-parents, selon les générations) ont vécu le manque, au sortir de deux guerres dévastatrices, ils ont misé sur un monde meilleur pour leurs enfants grâce aux avancées technologiques, instructions, formations, dans une économie moderniste qui aspirait au progrès et au « mieux être ».

Cependant, on a instrumentalisé la terre, l'eau et tous les dons reçus de Dieu qui sont ainsi devenus des ressources **convoitées**. On a recherché une production maximum pour répondre aux contraintes économiques du monde moderne (cf. § 4.1). Cette instrumentalisation s'est hélas accompagnée d'une perte de respect de la nature devenue un outil parmi d'autres, « alors qu'il faudrait protéger le jardin¹⁷ ».

Paul VI dans l'encyclique Populorum Progressio définit le vrai développement comme étant le « passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines ». (PP 20)

On a vécu dans **la recherche du « toujours plus » avec une idée de « l'illimité »** : à « ne percevoir d'autres significations de son milieu naturel que celles de servir à un usage et à une consommation dans l'immédiat » (LS 5), on a pensé que la terre était inépuisable tant dans ses réserves que dans sa capacité de produire. Au contraire, face à cette idée du toujours plus, le Pape François oppose « **le moins est peut-être un plus** ». Une terre sans limites est une illusion, pire c'est dangereux en raison du risque d'épuisement.

Cela nous a amené dans notre groupe du Réseau Agriculture – Alimentation – Santé, à nous poser des questions sur le type de développement que nous voulons.

Ce développement que beaucoup souhaitent désormais « durable », ne doit pas être inégal ; nous voulons qu'il soit celui « de tout homme et de tout l'homme »¹⁸, **un développement qui n'accroisse pas, mais au contraire réduise les écarts entre riches et pauvres** ; un développement reposant sur des relations de coopération entre les humains et la nature, qui soit soucieux de préserver ses ressources pour tous.

A ces conditions, il sera vraiment durable.

¹⁵ Cf. Label Eglise Verte : <https://www.egliseverte.org/>

¹⁶ Conférence du Père Bruno-Marie DUFFE à Les Olmes – janvier 2020

¹⁷ Livre de la Genèse en de multiples endroits

¹⁸ Encyclique Populorum Progressio 14 – Pape Paul VI – mars 1967.

Au terme de ces réflexions, lectrice, lecteur, nous vous laissons encore ces quelques questions :

- Comment puis-je développer en moi l'émerveillement pour la Création et, en tant que chrétien, me laisser inspirer par l'Esprit-Saint pour m'engager résolument à protéger la « maison commune » ?
- Comment puis-je, avec d'autres, dès aujourd'hui, prolonger ces réflexions par des actions collectives, mettre en place (ou renforcer) des actions concrètes pour favoriser une agriculture durable et préserver les ressources en eau ? Et si nous commençons par faire la liste de ce qui est à notre portée ?
- Comment, dans les responsabilités petites ou grandes que j'assume ou que je me prépare à assumer : responsable d'Eglise, responsable associatif ou syndical, élu, responsable en entreprise, je peux avec d'autres, contribuer à la mise en œuvre de politiques ambitieuses et soucieuses à la fois de tous les humains nés ou à naître et de leur environnement ?

« [...] l'importance des petits gestes quotidiens, l'amour social nous pousse à penser aux grandes stratégies à même d'arrêter efficacement la dégradation de l'environnement et d'encourager une culture de protection qui imprègne toute la société. » (LS 231)

Pour le Réseau AAS 69,

Daniel ANGER, Agnès BUROSSE, Marie-Thérèse CHARREYRE, Charles CHRISTOPHE, Georges GARNIER, Laurence GAUTHIER, Jacques GENETIER, Chantal GLORIA, Henri GOUTTE, Jean-Paul JASSERAND, Christian JOANNIN, Robert LHOMME, Béatrice MOLIERE, Jean-Louis NICOLAS, Marylène PERRIER, Robert RAVEL.

Illustrations : Martine.

Avec le concours efficace de Michel GUGLIELMI

PS : A l'heure où nous finalisons la rédaction de ce texte, nous sommes en pleine crise sanitaire liée au covid-19. Cette crise se surajoute à toutes les crises déjà évoquées et démontre, s'il en était besoin, la fragilité de nos systèmes. Cela sera-t-il l'électrochoc nécessaire pour un vrai changement ?



Table des matières

1. Préambule – Histoire d'une démarche	2
1.1 Qui nous sommes	2
1.2 Des Etats Généraux de l'Alimentation à la réflexion sur le foncier et sur les questions autour de l'eau.	2
2. Le foncier : quels enjeux pour notre planète	3
2.1 Une évolution spectaculaire de la population mondiale	3
2.2 Une envolée combinée à une élévation moyenne du niveau de vie.....	3
2.3 Et ses conséquences	4
3. Le foncier : quelles évolutions, quels défis ?	4
3.1 Au plan national	4
3.2 Et au plan régional	5
4. Focus agriculture.....	6
4.1 Le paradoxe de la pauvreté paysanne.....	6
4.2 Moins de paysans, moins de surface	7
4.3 Opportunités et contraintes liées à la proximité d'une grande agglomération	7
5. Les questions autour de l'eau et ses utilisations	8
5.1 « L'eau, c'est la vie ».....	8
5.2 Opposition de vues entre le bon sens de l'agriculture et celui de l'écologie ?	9
5.3 Peut-on concevoir un modèle satisfaisant ?	9
5.4 Et pour nous disciples du Christ	9
6. Et nous ? de l'individuel au collectif	10
6.1 L'importance de nos choix personnels.....	10
6.2 L'importance de démarches collectives	11
6.3 Nécessité de l'action publique	11
7. Conclusion provisoire.....	12

Réseau Agriculture – Alimentation – Santé du Rhône

